

PÔLE RESSOURCES  
Direction des Ressources Humaines  
Attractivité et dynamique professionnelle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20260414-2026-71C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2026  
Publication : 20/04/2026

CERTIFIÉ CONFORME  
Acte exécutoire le 20 avril 2026 Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**  
Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**Séance du 14 avril 2026**

**88 élus présents (103 en exercice, 15 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

**DROIT À LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
**(2026/71C/5.6.2)**

Le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L.5216-4, reconnaît aux membres des Communautés d'Agglomération le droit de bénéficier d'une formation adaptée à leurs fonctions.

Ce droit s'exerce, à condition que l'organisme de formation soit agréé par le Ministère de l'Intérieur, dans les conditions définies aux articles L.2123-12 à L2123-16.

Les thèmes privilégiés sont :

- Les fondamentaux de l'action publique locale
- Les formations en lien avec les délégations
- Les compétences transversales utiles à l'exercice du mandat
- Les modules recommandés ou issus des évolutions du statut de l'élu local (loi n°2025-1249)

Le montant des dépenses totales sera fixé à 16 500 € par an pour les frais pédagogiques, en application des dispositions introduites par la loi 2015-366 du 31 mars 2015, en particulier par son article 16.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2026  
Chapitre 65 –article 65315 –fonction 020  
Service gestionnaire et utilisateur A21  
Ligne de crédit n°5301

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve ces propositions,
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

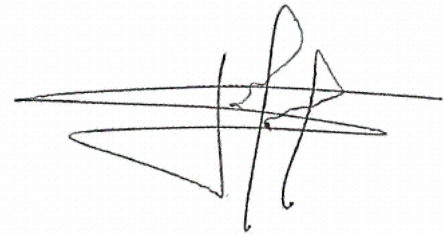
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN